



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

BOUCHES-DU-RHÔNE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°13-2020-005

PUBLIÉ LE 7 JANVIER 2020

Sommaire

Préfecture des Bouches-du-Rhone

- 13-2020-01-07-007 - Arrêté portant délégation d'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses imputées sur le budget de l'Etat au titre des différents programmes exécutés par le Centre de Services Partagés Régional CHORUS Provence-Alpes-Côte d'Azur (6 pages) Page 3
- 13-2020-01-07-003 - Arrêté portant délégation de signature à Monsieur Bruno EVENAS Conseiller d'Administration de l'Intérieur et de l'Outre-Mer, Directeur des Moyens et du Patrimoine Immobilier pour l'exercice des attributions du Représentant du Pouvoir Adjudicateur (2 pages) Page 10
- 13-2020-01-07-002 - Arrêté portant délégation de signature à Monsieur Bruno EVENAS, Conseiller d'Administration de l'Intérieur et de l'Outre-Mer, Directeur des Moyens et du Patrimoine Immobilier (5 pages) Page 13
- 13-2020-01-07-010 - Arrêté portant délégation de signature à Monsieur Thierry LEPAGE, Directeur Interministériel Départemental des Systèmes d'Information et de Communication pour l'exercice des attributions du Représentant du Pouvoir Adjudicateur (3 pages) Page 19
- 13-2020-01-07-009 - Arrêté portant délégation de signature à Monsieur Thierry LEPAGE, Directeur Interministériel Départemental des Systèmes d'Information et de Communication (2 pages) Page 23
- 13-2020-01-07-004 - Arrêté portant délégation d'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses imputées sur le budget de l'Etat au titre des différents programmes relevant des Responsables d'Unités Opérationnelles de la Préfecture des Bouches-du-Rhône, exécutés sur le Centre de Services Partagés Régional CHORUS Provence-Alpes-Côte d'Azur (4 pages) Page 26
- 13-2020-01-07-008 - Arrêté portant délégation d'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses imputées sur le budget de l'Etat aux agents chargés de la validation dans l'application Chorus DT au titre des différents programmes exécutés sur le Centre de Services Partagés Régional Chorus Provence-Alpes-Côte d'Azur (3 pages) Page 31
- 13-2020-01-07-005 - Arrêté portant délégation d'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses imputées sur le budget de l'Etat aux services prescripteurs au titre des différents programmes exécutés sur le Centre de Services Partagés Régional Chorus Provence-Alpes-Côte d'Azur (7 pages) Page 35

Préfecture des Bouches-du-Rhone

13-2020-01-07-007

Arrêté portant délégation
d'ordonnancement secondaire
des recettes et des dépenses imputées sur le budget de
l'Etat
au titre des différents programmes
exécutés par le Centre de Services Partagés Régional
CHORUS
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES BOUCHES-DU-RHONE

PREFECTURE
SERVICE DE LA COORDINATION INTERMINISTERIELLE
ET DE L'APPUI TERRITORIAL
Pôle Coordination Administrative
RAA

Arrêté portant délégation
d'**ordonnancement secondaire**
des recettes et des dépenses imputées sur le budget de l'Etat
au titre des différents programmes
exécutés par le **Centre de Services Partagés Régional CHORUS**
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le Préfet
de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud
Préfet des Bouches-du-Rhône

Vu la loi organique n° 01-692 du 1^{er} août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 4 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du Président de la République du 22 novembre 2017 portant nomination de Monsieur **Pierre DARTOUT**, en qualité de Préfet de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Préfet de la Zone de Défense et de Sécurité Sud, Préfet des Bouches-du-Rhône ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 13-2017-11-30-002 du 30 novembre 2017 portant organisation des directions, services et bureaux de la préfecture des Bouches-du-Rhône ;

Vu les délégations de gestion signées entre le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône et les ordonnateurs secondaires et ordonnateurs secondaires délégués des départements de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ;

Considérant la mise en place du Centre de Services Partagés Chorus de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur à compter du 1^{er} janvier 2014 ;

Sur proposition de la Secrétaire Générale de la Préfecture des Bouches-du-Rhône,

ARRETE

Article 1

Délégation d'ordonnancement secondaire est donnée au responsable et aux agents du Centre de Services Partagés de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur mentionnés en **annexe 1** pour l'exécution des dépenses et des recettes citées en **annexe 2**.

Article 2

L'arrêté numéro 13-2019-09-25-004 du 25 septembre 2019 est abrogé.

Article 3

La Secrétaire Générale de la Préfecture des Bouches-du-Rhône est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs et adressé au Directeur Régional des Finances Publiques Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Fait à Marseille, le 07 janvier 2020

Le Préfet

signé

Pierre DARTOUT



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES BOUCHES-DU-RHONE

ANNEXE 1 à l'arrêté du 07 janvier 2020
portant délégation d'**ordonnement secondaire**
des recettes et des dépenses imputées sur le budget de l'Etat
au titre des différents programmes
exécutés par le **Centre de Services Partagés Régional CHORUS**
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Responsable du Centre de Services Partagés Régional CHORUS Provence-Alpes-Côte d'Azur :

✓ Patricia GULBASDIAN

Responsable Adjointe du Centre de Services Partagés Régional CHORUS Provence-Alpes-Côte d'Azur :

✓ Carine MAST

Chefs de Pôles du Centre de Services Partagés Régional CHORUS Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- ✓ Nathalie TIBERE, Chef du pôle Subventions/Recettes
- ✓ Nadia OUDJEDI-HAKOUN, Chef du Pôle Commande Publique

Validation des engagements juridiques, des demandes de paiement et des recettes :

- ✓ Nadia OUDJEDI-HAKOUN
- ✓ Nathalie TIBERE
- ✓ Joëlle LAUBIER
- ✓ Corinne ALPHONSO RAMON
- ✓ Christelle CREPLET
- ✓ Latifa LASRI
- ✓ Aboubaker AHMED SALAH

Saisie des engagements juridiques, des demandes de paiement, des engagements de tiers, des titres de perception ainsi que la certification du service fait, suppléance validation des EJ, DP et Recettes :

- ✓ Agnès PREVITE
- ✓ Audrey RIOTOR
- ✓ Valérie TAMARO
- ✓ Laurence GIMET
- ✓ Oumema ACHIKHOUSSEN
- ✓ Loreley LONGOBARDI
- ✓ Christelle TANZI
- ✓ Sylvie RAYBAUD
- ✓ Wioletta TAULEIGNE
- ✓ Julien BEGHELLI
- ✓ Gilbert HAITAIAN
- ✓ Fatiha ASSAS
- ✓ Frédérique BENICOURT

ANNEXE 2 à l'arrêté du 07 janvier 2020
portant délégation d'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses imputées sur le budget de l'Etat
Au titre des différents programmes exécutés par le Centre de Services Partagés Régional CHORUS Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Programmes -

Programmes	Intitulés des programmes	Ministères
112	Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire	Services du Premier ministre
119	Concours financiers aux collectivités territoriales et à leurs groupements	Ministère de l'Intérieur
122	Concours spécifiques et administration	Ministère de l'intérieur
129	Coordination du travail gouvernemental	Services du Premier ministre
137	Egalité entre les femmes et les hommes	Services du Premier ministre
148	Fonction publique	Ministère de l'Action et des Comptes Publics
161	Sécurité civile	Ministère de l'Intérieur
165	Conseil d'État et autres juridictions administratives	Services du Premier ministre
172	Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
207	Sécurité et éducation routières	Ministère de l'Intérieur
209	Solidarité à l'égard des pays en développement	Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères

Programmes	Intitulés des programmes	Ministères
216	Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur	Ministère de l'Intérieur
218	Conduite et pilotage des politiques économiques et financières	Ministère de l'Action et des Comptes Publics
232	Vie politique, culturelle et associative	Ministère de l'Intérieur
348	Rénovation des cités administratives et autres sites domaniaux multi-occupants	Ministère de l'Action et des Comptes Publics
349	Fonds pour la transformation de l'action publique	Ministère de l'Action et des Comptes Publics
354	Administration territoriale de l'État	Ministère de l'Intérieur
723	Opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'État	Ministère de l'Action et des Comptes Publics
743	Pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre et autres pensions	Ministère de l'Action et des Comptes Publics
754	Contribution à l'équipement des collectivités territoriales pour l'amélioration des transports en commun, de la sécurité et de la circulation routières	Ministère de l'Intérieur
770	Aides à l'acquisition de véhicules propres	Ministère de l'Economie et des Finances
780	Pensions	Ministère de l'Economie et des Finances
<u>A titre exceptionnel :</u>		
Tous programmes de tous ministères pour l'exécution financière d'opérations réalisées dans le cadre de délégations de gestion spécifiques.		

Préfecture des Bouches-du-Rhone

13-2020-01-07-003

Arrêté portant délégation de signature

à Monsieur Bruno EVENAS

Conseiller d'Administration de l'Intérieur et de

l'Outre-Mer,

Directeur des Moyens et du Patrimoine Immobilier

pour l'exercice des attributions du Représentant du Pouvoir

Adjudicateur



PREFET DES BOUCHES-DU-RHONE

PREFECTURE
SERVICE DE LA COORDINATION INTERMINISTERIELLE
ET DE L'APPUI TERRITORIAL
Pôle Coordination Administrative
RAA

Arrêté portant délégation de signature
à **Monsieur Bruno EVENAS**
Conseiller d'Administration de l'Intérieur et de l'Outre-Mer,
Directeur des Moyens et du Patrimoine Immobilier
pour l'exercice des attributions du **Représentant du Pouvoir Adjudicateur**

Le Préfet
de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud
Préfet des Bouches-du-Rhône

Vu la loi organique n° 01-692 du 1^{er} août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et pour les marchés notifiés avant le 1^{er} avril 2019 ;

Vu l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 relative à la partie législative du code de la commande publique et pour les marchés soumis aux dispositions de la présente ordonnance à compter du 1^{er} avril 2019;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2006-975 du 1^{er} août 2006 modifié portant code des marchés publics pour les marchés soumis aux dispositions du présent décret et pour les marchés notifiés avant le 1^{er} avril 2016 ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et pour les marchés notifiés avant le 1^{er} avril 2019 ;

Vu le décret du Président de la République du 22 novembre 2017 portant nomination de Monsieur **Pierre DARTOUT**, en qualité de Préfet de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Préfet de la Zone de Défense et de Sécurité Sud, Préfet des Bouches-du-Rhône ;

Vu le décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif à la partie réglementaire du code de la commande publique et pour les marchés soumis aux dispositions du présent décret à compter du 1^{er} avril 2019 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 13-2017-11-30-002 du 30 novembre 2017 portant organisation des directions, services et bureaux de la préfecture des Bouches-du-Rhône ;

Sur la proposition de la Secrétaire Générale de la préfecture des Bouches-du-Rhône ;

A R R E T E

Article 1

Délégation de signature est donnée à Monsieur **Bruno EVENAS**, Directeur des Moyens et du Patrimoine Immobilier, pour signer, en tant que représentant du pouvoir adjudicateur, tous les documents nécessaires à la passation et au suivi des marchés publics tous BOP confondus, à l'exception des actes d'engagement et des avenants.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur **Bruno EVENAS**, la délégation qui lui est consentie sera assurée par Monsieur **Pierre WERY**, attaché principal, chef du Bureau du Pilotage Budgétaire et de la Commande Publique.

Article 3

L'arrêté numéro 13-2019-02-21-001 du 21 février 2019 est abrogé.

Article 4

La Secrétaire Générale de la préfecture des Bouches-du-Rhône, le Directeur des Moyens et du Patrimoine Immobilier et le Directeur Régional des Finances Publiques de Provence Alpes Côte d'Azur et des Bouches-du-Rhône sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture des Bouches-du- Rhône.

Fait à Marseille, le 07 janvier 2020

Le Préfet

signé

Pierre DARTOUT

Préfecture des Bouches-du-Rhone

13-2020-01-07-002

Arrêté portant délégation de signature
à Monsieur Bruno EVENAS,
Conseiller d'Administration de l'Intérieur et de
l'Outre-Mer,
Directeur des Moyens et du Patrimoine Immobilier



PREFET DES BOUCHES-DU-RHONE

PREFECTURE
SERVICE DE LA COORDINATION INTERMINISTERIELLE
ET DE L'APPUI TERRITORIAL
Pôle Coordination Administrative
RAA

Arrêté portant délégation de signature
à **Monsieur Bruno EVENAS**,
Conseiller d'Administration de l'Intérieur et de l'Outre-Mer,
Directeur des Moyens et du Patrimoine Immobilier

Le Préfet
de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud
Préfet des Bouches-du-Rhône

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu le décret du Président de la République du 22 novembre 2017 portant nomination de Monsieur **Pierre DARTOUT**, en qualité de Préfet de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Préfet de la Zone de Défense et de Sécurité Sud, Préfet des Bouches-du-Rhône ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 13-2017-11-30-002 du 30 novembre 2017 portant organisation des directions, services et bureaux de la préfecture des Bouches-du-Rhône ;

Vu la note de service de Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture des Bouches-du-Rhône n° 621 du 31 octobre 2017 portant affectation de Monsieur **Bruno EVENAS**, Conseiller d'Administration de l'Intérieur et de l'Outre-Mer, en qualité de Directeur des Moyens et du Patrimoine Immobilier ;

Sur proposition de la Secrétaire Générale de la préfecture des Bouches-du-Rhône,

A R R E T E

Article 1

Délégation de signature est donnée à Monsieur **Bruno EVENAS**, Directeur des Moyens et du Patrimoine Immobilier, pour les actes ci-après énumérés :

I- GESTION BUDGETAIRE

- Domaine budgétaire :

- Demandes d'achat se rapportant aux programmes 0354-DR13-DP13 dont EMIR, 0354-CPNE-DR13 (programme national d'équipement), 0354-DR13-DMUT, 0216-CAJC-DR13, 0216-CPRH-CDAS, 0216-CPRH-CFOD, 0232-CVPO-DP13, 0723-DR13-DD13, 0207-PACA-PR13 et 0112-DIR6-DS69 dans la limite de 15 000 euros T.T.C.

- Tous actes de procédures préparatoires :

- des contrats d'entretien et de maintenance,
- des marchés de fournitures, de prestations ou de travaux, (hors travaux de restructuration, informatique et téléphonie) tous programmes,
- inventaire immobilier et mobilier.

II – DIVERS

- correspondances générales, attestations et récépissés entrant dans le cadre des attributions de la direction,
- octroi des congés annuels et RTT du personnel de la direction.

Article 2

Délégation est donnée à Monsieur **Pierre WERY**, Attaché principal, Chef du Bureau du Pilotage Budgétaire et de la Commande Publique, à l'effet de signer dans les limites des attributions de son bureau :

- tous actes de procédures préparatoires à l'établissement de contrats et de marchés publics,
- les correspondances ne comportant ni décision, ni instructions générales,
- les attestations et récépissés,
- octroi des congés annuels et RTT du personnel du bureau.
- les expressions de besoin se rapportant à cette direction, dans la limite de 5 000 euros T.T.C,
- tous actes liés à la délivrance de la carte achat en qualité de responsable de programme achat auprès de la BNP.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur **Pierre WERY**, la délégation qui lui est conférée par le présent arrêté sera exercée, chacun en ce qui le concerne, par Monsieur **Pierre INVERNON**, Attaché, et Madame **Sandrine BRILLI**, Secrétaire Administrative de Classe Supérieure, Adjoint au Chef du Bureau du Pilotage Budgétaire et de la Commande Publique.

Article 3

Délégation est donnée à Madame **Dominique MAS**, Attachée principale, Chef du Bureau de la Gestion Immobilière et de la Logistique, à l'effet de signer dans les limites des attributions de son bureau :

- tous actes de procédures préparatoires des contrats et marchés relevant des attributions de son bureau,
- les correspondances ne comportant ni décision, ni instructions générales,
- les attestations et récépissés,
- octroi des congés annuels et RTT du personnel,
- les expressions de besoin se rapportant à cette direction, dans la limite de 5 000 euros T.T.C.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame **Dominique MAS**, la délégation qui lui est conférée par le présent arrêté sera exercée par Monsieur **Daniel ROCHAS**, Contrôleur des Services Techniques, Adjoint au Chef du Bureau de la Gestion Immobilière et de la Logistique.

Article 4

Délégation est donnée à Monsieur **Bruno PASSARELLI**, Ingénieur des Services Techniques, à l'effet de signer dans la limite des attributions de la Mission Conduite d'Opérations Immobilières :

- tous actes de procédures préparatoires relevant du maître d'ouvrage.

Article 5

Délégation est donnée pour les missions relevant du Centre de Services Partagés Régional Chorus (CSPR Chorus) à Madame **Patricia GULBASDIAN**, Attachée, Responsable du Centre de Services Partagés Régional Chorus Provence-Alpes-Côte d'Azur, en ce qui concerne les documents et décisions énumérés ci-après :

- correspondances ne comportant ni décision, ni instructions générales,
- attestations et récépissés, avis et certificats,
- octroi des congés annuels et RTT du personnel affecté au Centre de Services Partagés Régional Chorus PACA.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame **Patricia GULBASDIAN**, la délégation qui lui est conférée par le présent arrêté sera exercée par Madame **Carine MAST**, Attachée, Responsable Adjointe du Centre de Services Partagés Régional Chorus Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Madame **Nathalie TIBERE**, Chef du Pôle Subventions/Recettes, et Madame **Nadia OUDJEDI-HAKOUN**, Chef du Pôle Commande Publique, au Centre de Services Partagés Régional Chorus Provence-Alpes-Côte d'Azur, exercent l'octroi des congés annuels et RTT des agents de leurs pôles respectifs.

Article 6

Délégation est donnée à Monsieur **Marc SICCO**, Attaché, Chef du Bureau de la Politique Immobilière de l'État, à l'effet de signer, dans les limites des attributions de son bureau :

- les correspondances ne comportant ni décision, ni instructions générales,
- les attestations et récépissés,
- octroi des congés annuels et RTT du personnel.

Article 7

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur **Bruno EVENAS**, la délégation qui lui est conférée à l'article 1 du présent arrêté sera exercée, dans la limite de leurs attributions respectives, par :

- Monsieur **Pierre WERY**, Attaché principal, Chef du Bureau du Pilotage Budgétaire et de la Commande Publique,
- Madame **Dominique MAS**, Attachée principale, Chef du Bureau de la Gestion Immobilière et de la Logistique,
- Madame **Patricia GULBASDIAN**, Attachée, Responsable du Centre de Services Partagés Régional Chorus Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- Monsieur **Bruno PASSARELLI**, Ingénieur des Services Techniques de Classe Exceptionnelle, Chef de la Mission Conduite d'Opérations Immobilières,
- Monsieur **Marc SICCO**, Attaché, Chef du Bureau de la Politique Immobilière de l'État.

Article 8

L'arrêté numéro 13-2018-10-02-005 du 2 octobre 2018 est abrogé.

Article 9

La Secrétaire Générale de la préfecture des Bouches-du-Rhône est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture des Bouches-du-Rhône.

Fait à Marseille, le 07 janvier 2020

Le Préfet

signé

Pierre DARTOUT

Préfecture des Bouches-du-Rhone

13-2020-01-07-010

Arrêté portant délégation de signature
à Monsieur Thierry LEPAGE,
Directeur Interministériel Départemental
des Systèmes d'Information et de Communication
pour l'exercice des attributions du Représentant du Pouvoir
Adjudicateur



PREFET DES BOUCHES-DU-RHONE

PREFECTURE
SERVICE DE LA COORDINATION INTERMINISTERIELLE
ET DE L'APPUI TERRITORIAL
Pôle Coordination Administrative
RAA

Arrêté portant délégation de signature
à **Monsieur Thierry LEPAGE**,
Directeur Interministériel Départemental
des Systèmes d'Information et de Communication
pour l'exercice des attributions du **Représentant du Pouvoir Adjudicateur**

Le Préfet
de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud
Préfet des Bouches-du-Rhône

Vu la loi organique n° 01-692 du 1^{er} août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et pour les marchés notifiés avant le 1^{er} avril 2019 ;

Vu l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 relative à la partie législative du code de la commande publique et pour les marchés soumis aux dispositions de la présente ordonnance à compter du 1^{er} avril 2019;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2006-975 du 1^{er} août 2006 modifié portant code des marchés publics pour les marchés soumis aux dispositions du présent décret et pour les marchés notifiés avant le 1^{er} avril 2016 ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et pour les marchés notifiés avant le 1^{er} avril 2019 ;

Vu le décret du Président de la République du 22 novembre 2017 portant nomination de Monsieur **Pierre DARTOUT**, en qualité de Préfet de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Préfet de la Zone de Défense et de Sécurité Sud, Préfet des Bouches-du-Rhône ;

Vu le décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif à la partie réglementaire du code de la commande publique et pour les marchés soumis aux dispositions du présent décret à compter du 1^{er} avril 2019 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 13-2017-11-30-002 du 30 novembre 2017 portant organisation des directions, services et bureaux de la préfecture des Bouches-du-Rhône ;

Sur la proposition de la Secrétaire Générale de la préfecture des Bouches-du-Rhône ;

A R R E T E

Article 1

Délégation de signature est donnée à Monsieur **Thierry LEPAGE**, Directeur Interministériel Départemental des Systèmes d'Information et de Communication, pour signer en tant que représentant du pouvoir adjudicateur tous les documents relatifs à la passation et au suivi des marchés publics pour le BOP 354, dans les domaines de l'informatique et des télécommunications, pour les marchés passés en procédure adaptée (marchés inférieurs à 139 000 euros HT pour les fournitures et services de l'État).

Est exclue de la présente délégation la signature de l'acte d'engagement.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur **Thierry LEPAGE**, la délégation qui lui est consentie sera assurée par Monsieur **Frédéric BERNARD**, chef du Bureau Exploitation et Qualité de Service.

Article 3

L'arrêté numéro 13-2019-03-12-005 du 12 mars 2019 est abrogé.

Article 4

La Secrétaire Générale de la préfecture des Bouches-du-Rhône, le Directeur Interministériel Départemental des Systèmes d'Information et de Communication et le Directeur Régional des Finances Publiques de Provence Alpes Côte d'Azur et des Bouches du Rhône sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture des Bouches-du-Rhône.

Fait à Marseille, le 07 janvier 2020

Le Préfet

signé

Pierre DARTOUT

Préfecture des Bouches-du-Rhone

13-2020-01-07-009

Arrêté portant délégation de signature
à Monsieur Thierry LEPAGE,
Directeur Interministériel Départemental
des Systèmes d'Information et de Communication



PREFET DES BOUCHES-DU-RHONE

PREFECTURE
SERVICE DE LA COORDINATION INTERMINISTERIELLE
ET DE L'APPUI TERRITORIAL
Pôle Coordination Administrative

RAA

Arrêté portant délégation de signature
à **Monsieur Thierry LEPAGE**,
Directeur Interministériel Départemental
des Systèmes d'Information et de Communication

Le Préfet
de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud
Préfet des Bouches-du-Rhône

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu le décret du Président de la République du 22 novembre 2017 portant nomination de Monsieur **Pierre DARTOUT**, en qualité de Préfet de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Préfet de la Zone de Défense et de Sécurité Sud, Préfet des Bouches-du-Rhône ;

Vu la circulaire du Secrétariat Général du Gouvernement N° 5510/SG du 25 janvier 2011 relative à la création dans chaque département d'un service interministériel départemental des systèmes d'information et de communication, complétée par les notes du 19 août et du 5 décembre 2011 et la note du 30 mars 2012 ;

Vu l'arrêté du 21 septembre 2012 portant création de la Direction Interministérielle Départementale des Systèmes d'Information et de Communication ;

Vu l'arrêté du 24 septembre 2012 n° 2012268-0008 portant nomination du Directeur Interministériel des Systèmes d'Information et de Communication des Bouches-du-Rhône ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 13-2017-11-30-002 du 30 novembre 2017 portant organisation des directions, services et bureaux de la préfecture des Bouches-du-Rhône ;

Sur proposition de la Secrétaire Générale de la préfecture des Bouches-du-Rhône ;

A R R E T E

Article 1

Délégation de signature est donnée à Monsieur **Thierry LEPAGE**, Directeur Interministériel Départemental des Systèmes d'Information et de Communication, Responsable Départemental de la Sécurité des Systèmes d'Information, dans les matières et pour les actes ci-après énumérés :

I) BOP 354, domaines de l'informatique, des télécommunications et de la sécurité des systèmes d'information :

- **A.** Tous documents relatifs à la commission d'ouverture des plis pour les marchés passés en procédure adaptée, hors choix de l'attributaire et acte d'engagement.
- **B.** Expression de besoins dans la limite de 5.000 Euros TTC.

II) Prise en charge de la totalité des factures, quel qu'en soit le montant.

III) Correspondances générales, attestations et récépissés dans le cadre des attributions du service.

IV) Documents relatifs à la Sécurité des Systèmes d'Information.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur **Thierry LEPAGE**, la délégation qui lui est consentie sera assurée par Monsieur **Frédéric BERNARD**, chef du Bureau Exploitation et Qualité de Service et, à défaut, par Monsieur **Lionel MOURRE**, chef du Bureau de l'Administration des Réseaux et Systèmes Informatiques.

Article 3

L'arrêté numéro 13-2017-PREF3 du 11 décembre 2017 est abrogé.

Article 4

La Secrétaire Générale de la préfecture des Bouches-du-Rhône est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture des Bouches-du- Rhône.

Fait à Marseille, le 07 janvier 2020

Le Préfet

signé

Pierre DARTOUT

Préfecture des Bouches-du-Rhone

13-2020-01-07-004

Arrêté portant délégation d'ordonnancement secondaire
des recettes et des dépenses imputées sur le budget de
l'Etat

au titre des différents programmes
relevant des Responsables d'Unités Opérationnelles de la
Préfecture des Bouches-du-Rhône,
exécutés sur le Centre de Services Partagés Régional
CHORUS Provence-Alpes-Côte d'Azur



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES BOUCHES-DU-RHONE

PREFECTURE
SERVICE DE LA COORDINATION INTERMINISTERIELLE
ET DE L'APPUI TERRITORIAL
Pôle Coordination Administrative
RAA

Arrêté portant délégation d'**ordonnement secondaire**
des recettes et des dépenses imputées sur le budget de l'Etat
au titre des différents programmes
relevant des Responsables d'Unités Opérationnelles de la Préfecture des Bouches-du-Rhône,
exécutés sur le Centre de Services Partagés Régional **CHORUS Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Le Préfet
de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud
Préfet des Bouches-du-Rhône

Vu la loi organique n° 01-692 du 1^{er} août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 4 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du Président de la République du 22 novembre 2017 portant nomination de Monsieur **Pierre DARTOUT**, en qualité de Préfet de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Préfet de la Zone de Défense et de Sécurité Sud, Préfet des Bouches-du-Rhône ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 13-2017-11-30-002 du 30 novembre 2017 portant organisation des directions, services et bureaux de la préfecture des Bouches-du-Rhône ;

Considérant le déploiement généralisé de CHORUS ;

Sur proposition de la Secrétaire Générale de la préfecture des Bouches-du-Rhône,

ARRETE

TITRE DEUX : MISSIONS RELEVANT DES RESPONSABLES D'UNITES OPERATIONNELLES (U.O.)
--

Article 1

Délégation est donnée à Monsieur **Clément FORGET** et Madame **Elodie DELHOMEZ** pour effectuer dans CHORUS la programmation et le pilotage des U.O. *départementales* des Bouches-du-Rhône des programmes suivants :

- 104
- 112
- 119
- 120
- 122
- 129
- 148
- 207
- 217
- 303
- 754

Article 2

Délégation est donnée à Monsieur **Pierre WERY**, Madame **Nathalie ARNOUX**, Madame **Sandrine BRILLI** et Monsieur **Pierre INVERNON** pour effectuer dans CHORUS la programmation et le pilotage des U.O. *départementales* des Bouches-du-Rhône des programmes suivants :

- 0216-CAJC-DR13
- 0232-CVPO-DP13
- 0354-DR13-DP13

Article 3

Délégation est donnée à Monsieur **Marc SICCO**, Madame **Sadia HADJ** et Madame **Annie MATTEI** pour effectuer dans CHORUS la programmation et le pilotage des U.O. *départementales* des Bouches-du-Rhône des programmes suivants :

- 0723-DR13-DD13

Article 4

Délégation est donnée à Monsieur **Romain SEGUI** et Madame **Adeline CALEDONIEN** pour effectuer dans CHORUS la programmation et le pilotage des UO régionales des programmes suivants :

- **0216-CIPD-DR13**
- **0207-PACA-PR13**

**TITRE TROIS : MISSIONS RELEVANT
DU CENTRE DE SERVICES PARTAGES REGIONAL
(SERVICE EXECUTANT CHORUS)**

Article 5

Délégation est donnée à Madame **Patricia GULBASDIAN**, Responsable du Centre de Services Partagés CHORUS Provence-Alpes-Côte d'Azur, et à Madame **Carine MAST**, Responsable Adjointe du Centre de Services Partagés CHORUS Provence-Alpes-Côte d'Azur, en tant que service ordonnateur agissant pour le compte des services prescripteurs, pour procéder à l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'Etat au titre de l'ensemble des opérations menées sur les crédits relevant des ministères suivants :

- Services du Premier Ministre
- Ministère des Armées
- Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères
- Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire
- Ministère de la Justice
- Ministère de l'Intérieur
- Ministère de l'Economie et des Finances
- Ministère du Travail
- Ministère de l'Action et des Comptes Publics
- Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
- Ministère de la Culture
- Ministère des Solidarités et de la Santé
- Ministère de la Cohésion des Territoires
- Ministère des Sports
- Ministère de l'Education Nationale
- Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Article 6

L'arrêté numéro 13-2018-10-02-009 du 02 octobre 2018 est abrogé.

Article 7

La Secrétaire Générale de la Préfecture des Bouches-du-Rhône est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs et adressé au Directeur Régional des Finances Publiques Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Fait à Marseille, le 07 janvier 2020

Le Préfet

signé

Pierre DARTOUT

Préfecture des Bouches-du-Rhone

13-2020-01-07-008

Arrêté portant délégation d'ordonnancement secondaire
des recettes et des dépenses imputées sur le budget de
l'Etat
aux agents chargés de la validation dans l'application
Chorus DT
au titre des différents programmes
exécutés sur le Centre de Services Partagés Régional
Chorus Provence-Alpes-Côte d'Azur



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES BOUCHES-DU-RHONE

PREFECTURE
SERVICE DE LA COORDINATION INTERMINISTERIELLE
ET DE L'APPUI TERRITORIAL
Pôle Coordination Administrative
RAA

Arrêté portant délégation d'**ordonnancement secondaire**
des recettes et des dépenses imputées sur le budget de l'Etat
aux agents chargés de la validation dans l'application Chorus DT
au titre des différents programmes
exécutés sur le Centre de Services Partagés Régional Chorus Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le Préfet
de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud
Préfet des Bouches-du-Rhône

Vu la loi organique n° 01-692 du 1^{er} août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 4 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du Président de la République du 22 novembre 2017 portant nomination de Monsieur **Pierre DARTOUT**, en qualité de Préfet de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Préfet de la Zone de Défense et de Sécurité Sud, Préfet des Bouches-du-Rhône ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 13-2017-11-30-002 du 30 novembre 2017 portant organisation des directions, services et bureaux de la préfecture des Bouches-du-Rhône ;

Considérant le déploiement généralisé de CHORUS ;

Sur proposition de la Secrétaire Générale de la préfecture des Bouches-du-Rhône,

ARRETE

Article 1

Délégation est donnée, à l'effet de signer les pièces comptables, notamment les actes de certification de service fait, concernant les frais de mission et de formation engagés, dans la limite de 2 500 € TTC, et imputées sur les programmes 354 "Administration territoriale de l'Etat", 216 "Conduite des politiques de l'Intérieur- BOP Pilotage RH", aux agents chargés de la validation dans l'application **Chorus DT** dont les noms sont mentionnés en **annexe 1**

Les procédures dématérialisées (ordres de mission, prestations de voyage et états de frais induits) sont exécutées sur l'interface informatique **CHORUS-Déplacements Temporaires**.

Article 2

L'arrêté numéro 13-2019-09-16-001 du 16 septembre 2019 est abrogé.

Article 3

La Secrétaire Générale de la Préfecture des Bouches-du-Rhône est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs et adressé au Directeur Régional des Finances Publiques Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Fait à Marseille, le 07 janvier 2020

Le Préfet

signé

Pierre DARTOUT

ANNEXE 1 à l'arrêté du 07 janvier 2020
 Portant délégation d'**ordonnancement secondaire**
 des recettes et des dépenses imputées sur le budget de l'État
aux agents chargés de la validation dans l'application Chorus DT
 au titre des différents programmes exécutés sur le Centre de Services Partagés Régional Chorus
 Provence-Alpes-Côte d'Azur

CENTRE FINANCIER	NOM	PRENOM
0216-CPRH-CDAS	HENRY	Véronique
0216-CPRH-CDAS	DA SILVA	Manuela
0216-CPRH-CDAS	BOUAYACHE	Adel
0216-CPRH-CDAS	TRUET CHERVILLE	Fabienne
0216-CPRH-CDAS	GUILLIOT	Emeline
0354-DR13-DP13	GUEDDOUDJ	Sarah
0354-DR13-DP13	BENNAIM	Clotilde
0354-DR13-DP13	GATT	Hassiba
0354-DR13-DP13	SCALERANDI	Jessica
0354-DR13-DP13	BOUAYACHE	Adel
0354-DR13-DP13	FERRY	Céline
0354-DR13-DP13	RICARD	Bruno
0354-DR13-DP13	GUILLIOT	Emeline
0354-DR13-DP13	TRUET CHERVILLE	Fabienne
TOUS LES CENTRES FINANCIERS	WERY	Pierre
TOUS LES CENTRES FINANCIERS	BRILLI	Sandrine

Préfecture des Bouches-du-Rhone

13-2020-01-07-005

Arrêté portant délégation d'ordonnancement secondaire
des recettes et des dépenses imputées sur le budget de
l'Etat
aux services prescripteurs
au titre des différents programmes
exécutés sur le Centre de Services Partagés Régional
Chorus
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES BOUCHES-DU-RHONE

PREFECTURE
SERVICE DE LA COORDINATION INTERMINISTERIELLE
ET DE L'APPUI TERRITORIAL
Pôle Coordination Administrative
RAA

Arrêté portant délégation d'**ordonnancement secondaire**
des recettes et des dépenses imputées sur le budget de l'Etat
aux services prescripteurs
au titre des différents programmes
exécutés sur le Centre de Services Partagés Régional Chorus
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le Préfet
de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud
Préfet des Bouches-du-Rhône

Vu la loi organique n° 01-692 du 1^{er} août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 4 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du Président de la République du 22 novembre 2017 portant nomination de Monsieur **Pierre DARTOUT**, en qualité de Préfet de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Préfet de la Zone de Défense et de Sécurité Sud, Préfet des Bouches-du-Rhône ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 13-2017-11-30-002 du 30 novembre 2017 portant organisation des directions, services et bureaux de la préfecture des Bouches-du-Rhône ;

Considérant le déploiement généralisé de CHORUS ;

Sur proposition de la Secrétaire Générale de la préfecture des Bouches-du-Rhône,

ARRETE

Article 1

Sont autorisés à effectuer les demandes d'achats qui leur ont été adressées par les chefs de services dûment habilités, dans la limite des montants fixés pour chacun d'eux, ainsi qu'à constater le service fait, les agents dont les noms sont mentionnés en **annexe 1**.

Cette procédure dématérialisée sera effectuée sur l'interface informatique Chorus formulaires.

Article 2

L'arrêté numéro 13-2018-10-02-008 du 2 octobre 2018 est abrogé.

Article 3

La Secrétaire Générale de la Préfecture des Bouches-du-Rhône est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs et adressé au Directeur Régional des Finances Publiques Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Fait à Marseille, le 07 janvier 2020

Le Préfet

signé

Pierre DARTOUT

ANNEXE 1 à l'arrêté du 07 janvier 2020
 Portant délégation d'**ordonnancement secondaire**
 des recettes et des dépenses imputées sur le budget de l'État
aux services prescripteurs
 au titre des différents programmes exécutés sur le Centre de Services Partagés Régional Chorus
 Provence-Alpes-Côte d'Azur

CENTRE FINANCIER	NOM	PRENOM
0112-DIR6-DS69	NOEL	Pascal
0112-DIR6-DS69	SCALERANDI	Jessica
0112-DIR6-DS69	BOUAYACHE	Adel
0112-DIR6-DS69	GATT	Hassiba
0112-DIR6-DS69	BENNAIM	Clotilde
0112-DIR6-DS69	GUEDDOUDJ	Sarah
0112-DIR6-DS69	MERAH	Abdelghani
0112-DR13-DP13	NZOBADILA-LOUFOUMA	Crépin
0112-DR13-DP13	FORGET	Clément
0112-DR13-DP13	DELHOMEZ	Elodie
0112-DR13-DP13	LECINA	Aurélien
0112-DR13-DP13	EFHTIMIADDES	Christiane
0112-DR13-DS13	BENDJEDDOU	Marie-Christine
0112-DR13-DS13	CHABAL	Bruno
0112-DR13-DS13	GIMIE	Magdalena
0112-DR13-DS13	GUITTON	Corinne
0112-DR13-DS13	KACHMONE	Sadia
0112-DR13-DS13	LEGROS	François-Xavier
0112-DR13-DS13	PERLES	Vanessa
0112-DR13-DS13	POTHIN	Krystel
0119-C001-DR13	BENDJEDDOU	Marie-Christine
0119-C001-DR13	CHABAL	Bruno
0119-C001-DR13	GIMIE	Magdalena
0119-C001-DR13	GUITTON	Corinne
0119-C001-DR13	KACHMONE	Sadia
0119-C001-DR13	LEGROS	François-Xavier
0119-C001-DR13	PERLES	Vanessa
0119-C001-DR13	POTHIN	Krystel
0119-C001-DR13	NZOBADILA-LOUFOUMA	Crépin
0119-C001-DR13	FORGET	Clément
0119-C001-DR13	MICHELOTTI	Christopher
0119-C001-DR13	PERLES	Vanessa
0119-C001-DP13	DELHOMEZ	Elodie
0119-C001-DP13	ANDRE	Marie-Jeanne
0119-C001-DP13	KATRIN	Florence
0119-C001-DP13	NZOBADILA-LOUFOUMA	Crépin
0119-C001-DP13	FORGET	Clément
0119-C001-DP13	DELHOMEZ	Elodie
0119-C001-DP13	LECINA	Aurélien
0119-C001-DP13	EFHTIMIADDES	Christiane
0119-C001-DR13	NZOBADILA-LOUFOUMA	Crépin
0119-C001-DR13	FORGET	Clément
0119-C001-DR13	DELHOMEZ	Elodie

CENTRE FINANCIER	NOM	PRENOM
0119-C001-DR13	LECINA	Aurélien
0119-C001-DR13	EFHTIMIADES	Christiane
0119-C002-DP13	ANDRE	Marie-Jeanne
0119-C002-DP13	KATRUN	Florence
0119-C002-DR13	BENDJEDDOU	Marie-Christine
0119-C002-DR13	CHABAL	Bruno
0119-C002-DR13	GIMIE	Magdalena
0119-C002-DR13	GUITTON	Corinne
0119-C002-DR13	KACHMONE	Sadia
0119-C002-DR13	LEGROS	François-Xavier
0119-C002-DR13	PERLES	Vanessa
0119-C002-DR13	POTHIN	Krystel
0122-C001-DP13	NZOBADILA-LOUFOUMA	Crépin
0122-C001-DP13	FORGET	Clément
0122-C001-DP13	DELHOMEZ	Elodie
0122-C001-DP13	LECINA	Aurélien
0122-C001-DP13	EFHTIMIADES	Christiane
0122-C002-DP13	NZOBADILA-LOUFOUMA	Crépin
0122-C002-DP13	FORGET	Clément
0122-C002-DP13	DELHOMEZ	Elodie
0122-C002-DP13	LECINA	Aurélien
0122-C002-DP13	EFHTIMIADES	Christiane
0129-CAAC-DDPR	NZOBADILA-LOUFOUMA	Crépin
0129-CAAC-DDPR	FORGET	Clément
0129-CAAC-DDPR	DELHOMEZ	Elodie
0129-CAAC-DDPR	LECINA	Aurélien
0129-CAAC-DDPR	EFHTIMIADES	Christiane
0129-CAAC-DDPR	DELHOMEZ	Elodie
0129-CAAC-DDPR	NOEL	Pascal
0129-CAVC-DP13	NOEL	Pascal
0129-CAVC-DP13	CAILLAUD	Christine
0129-CAVC-DP13	FORGET	Clément
0129-CAVC-DP13	PETEL	Patricia
0129-CAVC-DP13	NZOBADILA-LOUFOUMA	Crépin
0129-CAVC-DP13	FORGET	Clément
0129-CAVC-DP13	DELHOMEZ	Elodie
0129-CAVC-DP13	LECINA	Aurélien
0129-CAVC-DP13	EFHTIMIADES	Christiane
0129-CAVC-DP13	DELHOMEZ	Elodie
0137-CDGC-PR13	RENALIER	Monique
0137-CDGC-PR13	RASTIT	Françoise
0148- DAFP-DF13	MOHAMED-GALINA	Nasrine
0148- DAFP-DF13	SANCHEZ	Gilles
0148- DAFP-DR13	MOHAMED-GALINA	Nasrine
0148- DAFP-DS13	SANCHEZ	Gilles
0161-CSDM-CDGC	NOEL	Pascal
0161-CSDM-CDGC	SCALERANDI	Jessica
0161-CSDM-CDGC	BOUAYACHE	Adel
0161-CSDM-CDGC	GATT	Hassiba
0161-CSDM-CDGC	BENNAIM	Clotilde
0161-CSDM-CDGC	GUEDDOUDJ	Sarah
0161-CSDM-CDGC	MERAH	Abdelghani

CENTRE FINANCIER	NOM	PRENOM
0172-DR21-PACA	BENDJEDDOU	Marie-Christine
0172-DR21-PACA	CHABAL	Bruno
0172-DR21-PACA	GIMIE	Magdalena
0172-DR21-PACA	GUITTON	Corinne
0172-DR21-PACA	KACHMONE	Sadia
0172-DR21-PACA	LEGROS	François-Xavier
0172-DR21-PACA	PERLES	Vanessa
0172-DR21-PACA	POTHIN	Krystel
0207-PACA-PR13	CAILLAUD	Christine
0207-PACA-PR13	LAFROGNE	Sylvie
0207-PACA-PR13	SANCHEZ	Francis
0207-PACA-PR13	COSTE	Stéphanie
0207-PACA-PR13	NOEL	Pascal
0207-PACA-PR13	SCALERANDI	Jessica
0207-PACA-PR13	BOUAYACHE	Adel
0207-PACA-PR13	GATT	Hassiba
0207-PACA-PR13	BENNAIM	Clotilde
0207-PACA-PR13	GUEDDOUDJ	Sarah
0207-PACA-PR13	MERAH	Abdelghani
0209-CSOL-CPRF	BENDJEDDOU	Marie-Christine
0209-CSOL-CPRF	CHABAL	Bruno
0209-CSOL-CPRF	GIMIE	Magdalena
0209-CSOL-CPRF	GUITTON	Corinne
0209-CSOL-CPRF	KACHMONE	Sadia
0209-CSOL-CPRF	LEGROS	François-Xavier
0209-CSOL-CPRF	PERLES	Vanessa
0209-CSOL-CPRF	POTHIN	Krystel
0216-CAJC-DR13	NOEL	Pascal
0216-CAJC-DR13	SCALERANDI	Jessica
0216-CAJC-DR13	BOUAYACHE	Adel
0216-CAJC-DR13	GATT	Hassiba
0216-CAJC-DR13	BENNAIM	Clotilde
0216-CAJC-DR13	GUEDDOUDJ	Sarah
0216-CAJC-DR13	MERAH	Abdelghani
0216-CAJC-DR13	FILIPPINI	Véronique
0216-CAJC-DR13	TIZI	Saliha
0216-CIPD-DP13	COSTE	Stéphanie
0216-CIPD-DP13	LAFROGNE	Sylvie
0216-CIPD-DP13	SANCHEZ	Francis
0216-CIPD-DP13	CAILLAUD	Christine
0216-CPRH-CDAS	NOEL	Pascal
0216-CPRH-CDAS	SCALERANDI	Jessica
0216-CPRH-CDAS	BOUAYACHE	Adel
0216-CPRH-CDAS	GATT	Hassiba
0216-CPRH-CDAS	BENNAIM	Clotilde
0216-CPRH-CDAS	GUEDDOUDJ	Sarah
0216-CPRH-CDAS	MERAH	Abdelghani
0216-CPRH-CF0D	NOEL	Pascal
0216-CPRH-CF0D	SCALERANDI	Jessica
0216-CPRH-CF0D	BOUAYACHE	Adel
0216-CPRH-CF0D	GATT	Hassiba
0216-CPRH-CF0D	BENNAIM	Clotilde

CENTRE FINANCIER	NOM	PRENOM
0216-CPRH-CF0D	GUEDDOUDJ	Sarah
0216-CPRH-CF0D	MERAH	Abdelghani
0232-CVPO-DP13	NOEL	Pascal
0232-CVPO-DP13	SCALERANDI	Jessica
0232-CVPO-DP13	BOUAYACHE	Adel
0232-CVPO-DP13	GATT	Hassiba
0232-CVPO-DP13	BENNAIM	Clotilde
0232-CVPO-DP13	GUEDDOUDJ	Sarah
0232-CVPO-DP13	MERAH	Abdelghani
0349-CDBU-DR13	BAILBY	Marielle
0349-CDBU-DR13	BASTIERI	Cédric
0349-CDBU-DR13	BENDJEDDOU	Marie-Christine
0349-CDBU-DR13	CHABAL	Bruno
0349-CDBU-DR13	CONSOLE	Muriel
0349-CDBU-DR13	GIMIE	Magdalena
0349-CDBU-DR13	KACHMONE	Sadia
0349-CDBU-DR13	PERLES	Vanessa
0349-CDBU-DR13	POTHIN	Krystel
0349-CDBU-DR13	SAEZ	Claire
0349-CDBU-DR13	SIGGILLINO	Cédric
0354-CPNE-DR13	NOEL	Pascal
0354-CPNE-DR13	SCALERANDI	Jessica
0354-CPNE-DR13	BOUAYACHE	Adel
0354-CPNE-DR13	GATT	Hassiba
0354-CPNE-DR13	BENNAIM	Clotilde
0354-CPNE-DR13	GUEDDOUDJ	Sarah
0354-CPNE-DR13	MERAH	Abdelghani
0354-DR13-DMUT	NOEL	Pascal
0354-DR13-DMUT	SCALERANDI	Jessica
0354-DR13-DMUT	BOUAYACHE	Adel
0354-DR13-DMUT	GATT	Hassiba
0354-DR13-DMUT	BENNAIM	Clotilde
0354-DR13-DMUT	GUEDDOUDJ	Sarah
0354-DR13-DMUT	MERAH	Abdelghani
0354-DR13-DP13	NOEL	Pascal
0354-DR13-DP13	SCALERANDI	Jessica
0354-DR13-DP13	BOUAYACHE	Adel
0354-DR13-DP13	GATT	Hassiba
0354-DR13-DP13	BENNAIM	Clotilde
0354-DR13-DP13	GUEDDOUDJ	Sarah
0354-DR13-DP13	MERAH	Abdelghani
0354-DR13-DPPP	COSTE	Stéphanie
0354-DR13-DPPP	LAFROGNE	Sylvie
0354-DR13-DPPP	SANCHEZ	Francis
0354-DR13-DPPP	CAILLAUD	Christine
0354-DR13-DP13	RENALIER	Monique
0354-DR13-DP13	RASTIT	Françoise
0354-DR13-DP13	PERONI	Estelle
0354-DR13-DP13	KACHMONE	Sadia
0354-DR13-DP13	GUITTON	Corinne
0723-DR13-DR13	BAILBY	Marielle
0723-DR13-DR13	BASTIERI	Cédric

CENTRE FINANCIER	NOM	PRENOM
0723-DR13-DR13	BENDJEDDOU	Marie-Christine
0723-DR13-DR13	CHABAL	Bruno
0723-DR13-DR13	CONSOLE	Muriel
0723-DR13-DR13	GIMIE	Magdalena
0723-DR13-DR13	KACHMONE	Sadia
0723-DR13-DR13	PERLES	Vanessa
0723-DR13-DR13	POTHIN	Krystel
0723-DR13-DR13	SAEZ	Claire
0723-DR13-DR13	SIGGILLINO	Cédric
0723-DR13-DD13	NOEL	Pascal
0723-DR13-DD13	SCALERANDI	Jessica
0723-DR13-DD13	BOUAYACHE	Adel
0723-DR13-DD13	GATT	Hassiba
0723-DR13-DD13	BENNAIM	Clotilde
0723-DR13-DD13	GUEDDOUDJ	Sarah
0723-DR13-DD13	MERAH	Abdelghani
0754-C001-DP13	ANDRE	Marie-Jeanne
0754-C001-DP13	KATRUN	Florence
TOUS LES CENTRES FINANCIERS	ARNOUX	Nathalie
TOUS LES CENTRES FINANCIERS	WERY	Pierre
TOUS LES CENTRES FINANCIERS	BRILLI	Sandrine
TOUS LES CENTRES FINANCIERS	INVERNON	Pierre